



A RETENIR : LA CONSTRUCTION DE L'ÉGALITÉ

Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Cette idée d'Égalité a été affirmée (dite) pour la première fois dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Cette idée est très importante pour assurer le bien être des habitants de la France. Elle a été reprise dans les constitutions de 1946 et 1958.

Dire que tous les Hommes sont égaux n'est pas suffisant. Il faut aussi que les citoyens le veuillent, que des lois soient faites pour cela et que des moyens de lutter contre les inégalités soient mis en place.

Constitution : Texte, ou ensemble de textes, qui explique comment un état doit être dirigé et organisé.

A RETENIR : LES IMPÔTS ET LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

En payant des impôts, les citoyens mettent en commun des ressources financières (argent) pour payer les dépenses collectives. Chacun doit participer en fonction de ses possibilités. C'est le cas de l'impôt sur le revenu qui dépend de ce que gagnent les citoyens. Qu'on en paye ou pas, on a le droit de bénéficier de services comme l'hôpital ou l'école. L'argent des impôts sert aussi à lutter contre les inégalités (aide aux familles en difficulté, aide aux handicapés...)

A RETENIR : LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS FACE À LA SANTÉ

Avant la création de la Sécurité Sociale en 1945, seuls les plus riches pouvaient se soigner correctement. Maintenant, les français sont égaux face à la santé et peuvent bénéficier de soins de qualité. Cela explique, en partie, qu'ils vivent plus longtemps.

Le fonctionnement de la Sécurité Sociale est simple : les cotisations des travailleurs et des entreprises sont mises en commun pour financer les dépenses de santé de tous. Tout le monde en profite mais chacun paie des cotisations en fonction de ses moyens. ...). La CMU est Couverture Maladie Universelle. Elle permet que tous, même les plus pauvres, aient accès au soin. La Carte Vitale permet à tous les citoyens de profiter de la Sécurité Sociale.

Cotisations : Somme d'argent versée obligatoirement par les travailleurs et les entreprises pour financer.

A RETENIR : LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

En France, l'égalité est un grand principe. C'est le cas depuis la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789. Elle déclare que les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Ce principe a été rappelé depuis.

Malgré tout, des inégalités et des discriminations existent encore. Pour lutter contre, il existe différents moyens :

- La loi : Elle interdit les discriminations et punit ceux qui en font. La loi peut aussi encourager à lutter contre les inégalités (loi de 2000 sur la parité des hommes et des femmes en politique)
- La HALDE et des associations aident les personnes victimes de discriminations à lutter et ou à remporter un procès. Ils informent aussi les citoyens.
- Les citoyens : Individuellement, on peut mener des projets pour lutter contre les discriminations. On peut aussi entrer dans une association ou en nous battant contre nos préjugés.

Malgré tout, les inégalités existent encore et un système de discrimination positive a été mis en place comme pour les femmes en politique, les handicapés au travail, habitants de quartiers défavorisés dans les grandes écoles... Cette discrimination positive fait débat.

Parité : Synonyme d'égalité. Cette loi garantit aux femmes le même accès qu'aux hommes aux élections.

HALDE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.